monCompteAgriculture



## Création d'un compte Agriculture

Toutes les démarches du ministère de l'agriculture et de l'alimentation sont répertoriées sur le site <u>MesDemarches</u>. Certaines démarches en ligne nécessitent la création d'un compte agriculture.

1. Vous pouvez créer votre compte Agriculture à partir du formulaire de création accessible via l'URL https://moncompte.agriculture.gouv.fr/individus/inscription.xhtml

Ou en cliquant sur le lien « Cliquez ici » du portail d'authentification du ministère de l'agriculture et de l'alimentation (cf figure 1)

PORTAIL D'AUTHENTIFICATION DE LAGRICULTURE ET DE LALIMENTATION Autor Aut				
Identifiez-vous pour accéder à vos appl	lications.			
Vous ne disposez pas de compte de connexion <b>INDECOR</b> Vous avez oublié votre mot de passe ? Cliquez ici	nptel Cliquez ici			
Vous avez des questions ou vous souhaitez avoir des inforr Vous rencontrez des problèmes de connexion? Contactez l'	mations complémentaires ? Cliquez ici assistance : assistance.dsa@agriculture.gouv.fr			
Votre identifiant est votre adresse électronique.				
Par identifiant	C <sub>2</sub>			
L Identifiant ou E-mel				
Mot de passe				
MAUTHENTIFIER				
Accessibilité Aide en ligne	Mentions légalos Offre de services Homologation de sécuritó <u>Politicue des cookies</u>			
	© 2829 : MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION- SG/SM/SD SI			

Figure 1. Portail d'authentification du ministère de l'agriculture



Création d'un compte Agriculture

- 2. Vous devez renseigner l'ensemble des champs du formulaire (cf figure 2) :
  - Nom de naissance ;
  - Prénoms séparés par une virgule ;
  - Adresse électronique ;
  - Mot de passe : 8 caractères minimum à choisir dans 3 des 4 catégories suivantes : 1 minuscule, 1 majuscule, 1 nombre et 1 caractère spécial (! @ # \$ % ^ & \* ) ( \_ } { : ; ? < > ) ;
  - Confirmez le mot de passe en le saisissant une seconde fois à l'identique ;
  - Après la lecture des conditions générales d'utilisation, cochez la case « j'accepte les conditions générales d'utilisation ».

MINISTÈRE DE LAGRICUITURE ET DE L'ALIMENTATION MONCOMPTE Agriculture				
INSCRIVEZ-VOUS				
En un instant vous pourrez accéder aux téléprocédures et téléservices du ministère de l'agriculture et de l'alimentation. <u>Si besoin d'aide ?</u>				
Nom de nalssance *				
Prénoms * 🚱				
Adresse électronique * 🛛				
Mot de passe * 🕑				
Confirmation du mot de passe *				
J'accepte les Conditions Générales d'Utilisation *				
S'INSCRIRE * Champs obligatoires				
	lá estes			

Figure 2. Formulaire de création d'un compte agriculture

- 3. Cliquez sur « S'INSCRIRE » (cf figure 2) ;
- 4. Une page de confirmation de création de compte s'affiche (cf figure 3).



## Création d'un compte Agriculture

	nCompteAgriculture				
INFO : Le courriel d'activation de votr	INFO : Le courriel d'activation de votre compte a bien été renvoyé, consultez votre messagerie.				
Inscrivez-vous en un instant pour accéder aux téléprocédures et téléservices du ministère de l'agriculture et de l'alimentation.					
	Vous êtes désormais inscrit ! Il ne vous reste plus qu'une étape avant de pouvoir profiter pleinement de nos services.	6			
	Un message a été envoyé à l'adresse suivante :				
	test.compte@yopmail.com				
	Il contient un lien permettant d'activer votre compte. Cliquez sur ce lien pour finaliser votre inscription.				
	Vous n'avez rien reçu ? Vous pouvez vérifier que le courrier que nous vous avons envoyé n'a pas été classé parmi les courriers indésirables ou spam de votre messagerie.				
	Toujours rien reçu ? Envoyer un nouveau lien.				
	Si vous rencontrez toujours un problème, contacter le service de support : <u>assistance.dsa3@agriculture.gouv.fr</u>				
Ministère de l'agriculture et de l'alimentation	n Version 2.0-m13 recette	Mentions légales			

Figure 3. Envoi du lien d'activation

Un courrier électronique a été envoyé à l'adresse que vous avez indiquée. Il contient un lien d'activation, valable 96h, permettant de valider votre inscription. Tant que vous n'aurez pas cliqué sur ce lien, vous ne pourrez pas utiliser votre compte agriculture.

 Cliquez sur le lien d'activation dans le délai de 96h. Votre création de compte est terminée (cf figure 4).



*Figure 4. Activation du compte agriculture* 

6. Vous pouvez maintenant vous connecter à une démarche en ligne du ministère de l'agriculture avec votre nouveau compte.



## Création d'un compte Agriculture

**Remarque** : si vous ne cliquez pas sur le lien d'activation après 96h, vous pouvez cliquer sur « envoyer un message pour activer votre compte » (cf figure 5). Vous recevrez alors un nouveau courrier électronique contenant le lien d'activation, valable 96h, permettant de valider votre inscription.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE CALIMENTATION i Areas Manuel	monCompteAgriculture	
	C'est dommage !	
	Le lien permettant d'activer votre compte a expiré.	
	Vous pouvez redemander un message d'activation de votre compte en cliquant sur le lien suivant: <u>envoyer un message pour activer mon</u> <u>compte</u> .	
Ministère de l'agriculture et de l'alim	entation Version 2.0-m13 recette	Mentions légales

Figure 5. Lien d'activation expiré

## BESOIN D'AIDE

Pour toutes questions concernant FranceConnect, vous pouvez consulter le site FranceConnect

En cas de difficulté, vous pouvez contacter l'assistance utilisateur du ministère : assistance.dsa@agriculture.gouv.fr